

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° SPE342

présenté par  
M. Hetzel  
-----

### ARTICLE 14

Compléter l'article 14 par un alinéa ainsi rédigé :

« III. L'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 10 de la loi du 25 ventôse an XI est supprimé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la possibilité pour les clercs de notaires habilités à accomplir certains actes à la place des notaires, et ainsi favoriser le remplacement progressif de ces derniers par de plus jeunes notaires.